

# La littérature calédonienne : exemples de réponses littéraciques<sup>1</sup> à un phénomène colonial spécifique

Par Virginie Soula,

Docteure en Lettres Modernes (littérature francophone de la Nouvelle-Calédonie)

Article publié dans *Littéracies en Océanie : enjeux et pratiques*, s. dir. Claire Colombel, Véronique Fillol et Stéphanie Geneix-Rabault, éd. L'Harmattan, coll. Portes Océanes, Paris, 2016, 294 p.

## Résumé

La littérature – la création d'œuvres écrites – constitue l'un des gestes indicateurs d'une littéracie forte, le marqueur d'une capacité qui transcende la simple communication en la transformant en pratique artistique. Cette forme de littéracie est particulièrement importante dans le monde occidental et notamment dans la société française.

Au regard de l'histoire, on pourrait imaginer que la littérature calédonienne constitue une simple externalisation de la littérature française. La colonisation, et l'extension du territoire français qu'elle induit, conduirait alors à penser que la métropole recrée scrupuleusement une France outre-mer dans les espaces annexés.

Or, la production littéraire calédonienne, celle produite dans la colonie calédonienne puis, pour reprendre un terme employé par Françoise Vergès, dans la « postcolonie »<sup>2</sup> par ses habitants, constitue par son existence même un paradoxe. Elle est en réalité une réponse littéracique à un phénomène colonial spécifique : celui de l'établissement d'une colonie pénitentiaire, d'une société construite à la marge et avec les « marges » que forment la population carcérale du XIX<sup>e</sup> siècle et les « indigènes mélanésiens ».

\*\*\*\*\*

La littérature, usage esthétique du langage écrit, constitue l'un des gestes indicateurs d'une littéracie forte. L'écrivain, en effet, transcende la simple communication, l'aptitude commune, qu'induit le terme littéracie, à comprendre et à utiliser l'écrit dans la vie courante en la transformant en pratique artistique, jusqu'à créer une œuvre d'art.

Cette forme transcendante de littéracie est particulièrement importante dans le monde occidental et notamment dans la société française. Elle y est considérée comme un usage esthétique donc intellectualisé de la langue et du langage.

La colonisation de la Nouvelle-Calédonie par la France, depuis 1853, et l'extension du territoire français qu'elle implique, pourrait amener à penser que la littérature produite dans la colonie calédonienne serait une simple externalisation de la littérature française. Dans la mesure où la littérature – écrite – et la langue française sont, dans l'archipel, importées par la

---

<sup>1</sup> J'avais choisi, dans mon article initial, l'usage de la graphie « littératie » afin d'insister sur la dimension littéraire et écrite de la notion que je traite. Toutefois, je l'ai corrigé dans l'article ci-dessous et utilise désormais la graphie « littéracie » par souci d'harmonisation des actes, puisque cette graphie est celle qui a été déterminée par les organisateurs du colloque.

<sup>2</sup> Selon Françoise Vergès « la postcolonie ne qualifie pas strictement un régime d'indépendance nationale, mais une situation où perdurent des effets du régime colonial, tout en connaissant de nouvelles expériences ». Françoise VERGÈS, « L'Outre-mer, une survivance de l'utopie coloniale républicaine ? », in *La Fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial* s. dir. Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Sandrine LEMAIRE, Paris, éd. La Découverte, 2005, p. 69.

société coloniale, la pratique artistique de l'écriture ne constituerait-elle pas finalement une « délocalisation », un prolongement de la littérature française ?

Certes, la littérature des Communaux sinon des administrateurs coloniaux du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît comme telle. Toutefois, cette production littéraire calédonienne va s'élargir pour, finalement, être très rapidement investie par différentes couches de la population de l'archipel, pendant la période coloniale, parfois de manière assez inattendue sinon paradoxale.

Plus complexe qu'une simple externalisation, la littérature calédonienne est, en réalité, une réponse littéracique au phénomène colonial à l'œuvre : celui de l'établissement d'une colonie pénitentiaire, d'une société construite à la marge et avec les « marges » que constituent la population carcérale, les « indigènes mélanésiens », puis les communautés immigrées provenant d'autres colonies.

Ainsi, nous nous proposons de relever trois exemples littéraires distincts (anciens et contemporains) à partir desquels il est possible d'examiner que la démarche de certains écrivains forme des réponses littéraciques à un contexte historique et social spécifique, intimement lié à la construction de la société calédonienne<sup>3</sup>.

### ***1878, Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie de Michel Millet***

Parmi les écritures coloniales de Nouvelle-Calédonie, les *Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie* de Michel Millet, publiés par les éditions Anacharsis en 2004 et commentés par Alban Bensa, constituent à la fois l'exemple le plus étonnant et le plus significatif de réponse littéracique au phénomène colonial.

Ce texte, d'une centaine de pages, est rédigé lors de l'insurrection kanak de 1878. Son statut exceptionnel vient du fait d'avoir été écrit par un carrier mâconnais à peine lettré. Alban Bensa (2004 : 41-42), dans la préface de l'ouvrage, montre en outre que l'entreprise de Michel Millet constitue « un effort [...] pour se faire entendre dans le langage des patrons et des officiers, celui de l'écriture ». Il dira encore que Millet « entre en écriture comme par effraction<sup>4</sup> », repoussant les limites de son instruction tant – on le voit à la lecture du texte – ses compétences littéraciques sont limitées mais correspondent sans aucun doute à la réalité d'une frange importante de la société française et coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle.

Michel Millet, deuxième canonier de sa compagnie, participe en effet à la répression de la rébellion kanak de 1878 à l'aide d'un canon qu'il transporte à pied, en pièces détachées, à travers la brousse. Ces carnets dénotent une volonté particulière de témoigner, de « fixer durablement la mémoire » (*ibid.* : 42). Ainsi, comme dans un journal, il consigne jour après jour son quotidien de soldat pendant la révolte kanak de 1878.

[...] le colonel et le commandant, dispose la troupe de manière à environner les rochers complètement la troupe bien disposé, l'on nous fait avancer avec notre pièce de canon à cinq cent mètres, [...] étant arrivé au but en apercevoir aucun canak, mais le colonel nous dit tirer un coup de canon sur la pointe du rochers le coup partie lobus fait sauté quelque calloux, et lobus éclate en même temps, mais rien ne bougé, en en tire un deuxième toujours rien, le colonel dit il doit être partie [...].

---

<sup>3</sup> Manon Hébert et Martin Lépine indiquent en effet dans leur article « Analyse et synthèse des principales définitions de la notion de littératie en francophonie » que « la littératie permet d'expliquer plusieurs des relations entre l'individu et la société dans laquelle il vit ». In *Lettrure* n°2, Association belge pour la lecture-section francophone (ABLF), 2012, p. 95.

<sup>4</sup> Présentation par Alban Bensa de 1878, *Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie*, Michel MILLET, éd. Anacharsis, Toulouse, 2004, p. 41-42.

La français rudimentaire de Michel Millet, que l'on peut opposer à d'autres écrits militaires de la même période et notamment à ceux d'*Après 1878 : Souvenirs du Capitaine Kanappe* (Courtis

1984), permet en outre d'appréhender la diversité sociale, qui certes est particulière à l'armée, mais aussi à la population coloniale de la Nouvelle-Calédonie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec ce texte, force est de constater que l'écriture passe outre les cloisonnements sociaux pour s'imposer à tous comme une nécessité. L'éloignement, l'ennui, la peur de la mort et de l'oubli, la conscience de l'importance du moment vécu (Bensa, *op. cit.* : 42) sont autant de difficultés pour les acteurs mêmes de la colonisation. Expériences traumatiques qui semblent ne trouver de catharsis que dans l'écriture, geste littéracique fort et volontaire distinct de l'oral car Michel Millet choisit de ne pas retranscrire le patois mâconnais (*ibid.*).

*Les carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie* de Michel Millet est à ce jour le seul exemple publié de « prise d'écriture » de ce type ; mais à en croire l'abondance de la correspondance du bagne ou encore, par exemple, la correspondance de Calédoniens engagés lors de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, il est fort à parier que d'autres textes significatifs soient conservés en Nouvelle-Calédonie dans les archives familiales des descendants de bagnards, sinon de colons. Des textes qui peuvent être parfois difficiles à assumer pour les héritiers tant ils trahissent l'origine sociale de leurs auteurs.

Le geste littéraire constitue, en Nouvelle-Calédonie, un paradoxe car il n'est pas ou peu attendu au sein d'une population composée de la lie sinon des couches les plus basses de la société française. Ce besoin d'écriture ressenti par les habitants – même momentanément, comme ce fut le cas de Michel Millet – de l'archipel qui pourtant en étaient éloignés apparaît comme une réponse double et paradoxale au phénomène colonial. Il émane à la fois d'une nécessité cathartique contre la violence de l'expérience coloniale<sup>5</sup> mais aussi, et sinon, d'une volonté d'intégration sociale dans le modèle colonial français. Le phénomène de Nouveau Monde permet aux colons calédoniens d'imaginer qu'une recréation sociale est possible, que dans cette société nouvelle chacun pourra s'élever et gommer ses origines sociales. Cette idée se retrouve par ailleurs largement développée dans les romans calédoniens du début du XX<sup>e</sup> siècle tels qu'*À l'ombre de Satan... À la Nouvelle* de Charles Nething ([1930] 1980) ou *Céline Landrot, fille de Pouembout* de Jacques et Marie Nervat ([1904] 1987).

Si l'écriture constitue l'un des principaux outils de domination, le système colonial mis en place en Nouvelle-Calédonie induit par lui-même un paradoxe littéracique. En effet, deux situations coexistent dans la colonie calédonienne. La première est une situation de « littéracie restreinte », pour reprendre l'expression de Jack Goody (2007 : 21), c'est-à-dire d'accès limité à l'écriture et à la lecture. Celle-ci s'applique notamment à la population des débuts de la colonisation de l'archipel, et en particulier à celle condamnée au bagne. La seconde est, au contraire, une situation que l'on pourrait qualifier par opposition de littéracie « ouverte » mais contrainte, autrement dit : une diffusion de l'éducation et des supports écrits qui adjoint un

---

<sup>5</sup> En Nouvelle-Calédonie, si la violence coloniale s'exerce principalement et le plus fortement sur la population kanak avec entre autres la spoliation foncière, le cantonnement en réserves, l'application du code de l'indigénat et la négation de leur culture, elle se développe également autour de l'engagisme, auprès des populations immigrées mais aussi au sein même de la population européenne par l'instauration d'une société clivée – liée au développement d'une colonie pénitentiaire – qui opposera « libres » et « libérés » longtemps après la fermeture du bagne en 1931. La violence de l'expérience coloniale apparaît en outre dans de nombreux ouvrages calédoniens dont *Jean M'Barai, pêcheurs de tripangs* (1920) de Georges Baudoux, *À l'ombre de Satan... à la Nouvelle* (1930) de Charles Nething, *Idylle canaque, passions et drames coloniaux* (1932) ou *À Nouméa, l'amour qui mène au bagne* (1933) d'Albert Garenne, *Chân Dàng, les Tonkinois de Nouvelle-Calédonie au temps colonial* de Jean Vanmaï, etc.

système d'écriture et d'apprentissage véhiculant, en plus du français, la langue vernaculaire. Cette dernière s'appuie en particulier, mais pas uniquement, sur l'alphabétisation des populations kanak de l'archipel par les missionnaires catholiques et protestants (Salaün 2005 : 43)<sup>6</sup> et la graphie des langues locales, avec notamment l'importante contribution du pasteur Maurice Leenhardt (Naepfels et Salomon 2007).

Imposant l'usage du français et de l'écrit aux Kanak (Salaün *op. cit.* : 11) et refusant à la population carcérale le droit d'écrire – par le biais entre autres de la censure (Buisson 2001), la France coloniale en Nouvelle-Calédonie « intègre » d'une certaine manière – paradoxalement la population colonisée – sinon exclut par la force et l'écriture, opérant là encore différentes formes de violence sur chacune des populations concernées par la colonisation de l'archipel calédonien.

### **Élargissement des codes littéraires dans l'écriture kanak contemporaine**

L'ambition civilisatrice de l'évangélisation comme de la colonisation en Nouvelle-Calédonie, loin de rechercher l'instruction (Salaün, *op. cit.* : 105) – et l'assimilation – des indigènes, va pourtant fournir et les outils suffisants pour permettre à quelques-uns – dont, entre autres, Erijisi Bouesou, Waïa Gorodey ou encore Apolinaire Anova – de devenir les premiers écrivains kanak (Soula 2013).

Marie Salaün, dans son ouvrage sur l'école indigène en Nouvelle-Calédonie, rapporte en effet un certain nombre de témoignages dans lesquels le savoir est « présenté comme une arme que l'on peut brandir quand les circonstances des relations avec les Européens l'exigeaient » (*op. cit.* : 237). Tant et si bien que les Kanak vont, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, retourner les outils que sont l'écriture et la langue française pour dépasser finalement le simple cadre littéraire qui leur avait été imposé par la société coloniale pour dénoncer l'oppression coloniale, affirmer leur identité et développer une « littérature kanak francophone » (Doelrasad 2006) à partir notamment de la publication en 1985 du recueil de poésie de Déwé Gorodé *Sous les cendres des conquies* (1985).

L'écriture littéraire kanak n'a donc eu de cesse de se développer au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Cette pratique artistique de même que ce moyen de communication n'a pour autant pas eu raison de l'oralité, si fondamentale de l'identité et de la culture kanak. Loin de l'anéantir ni même de la marginaliser, elle s'y ajoute et ne la supprime pas. Loin de se soumettre au modèle colonial pourtant imposé, la littérature produite par les auteurs kanak contemporains – avec Déwé Gorodé et Pierre Gope, comme chefs de file – va bien davantage constituer une réponse littéraire à la situation de domination de l'écrit qui perdure lors de la période postcoloniale. Nourris de culture orale, les écrivains kanak vont transposer l'oralité dans l'écriture de diverses façons. La première procède par la présentation de titres bilingues : par exemple, *paicî* français, dès les années 1990 avec *Utê Mûrûnû, petite fleur de cocotier* (1994) de Déwé Gorodé ou plus récemment d'un titre *paicî*, sous-titré en anglais *Tâdo tâdo wéé ou « No more baby »* du même auteur (2012). L'insertion d'un lexique ou d'expressions en langues kanak dans le texte francophone (*âdi*, la monnaie, *dèpiné*, éponyme...) constitue une seconde forme de transposition de la parole et de la langue kanak dans le texte en français. L'intégration de référents culturels spécifiquement kanak en français comme « les utérins, la coutume, le geste », ainsi que des tournures elliptiques « de là-haut », « de l'autre côté », fréquemment utilisées dans le discours kanak participe de cette même logique.

---

<sup>6</sup> Marie SALAÛN, *L'École indigène, Nouvelle-Calédonie 1885-1945*, Presse universitaire de Rennes, coll. Histoire, Rennes, 2005, p. 243.

Ces procédés opèrent ainsi un retournement de l'outil de domination que constitue l'écriture pour inscrire – au sens premier du terme – la culture kanak dans cette société calédonienne façonnée par l'écrit. Ce renversement et l'enrichissement consécutif de l'écrit semblent pouvoir constituer une seconde mutation des moyens de communication où l'oralité se trouve intégrée dans l'écriture.

Ce phénomène ne manque pas d'agir sur le développement de la pensée kanak et plus généralement calédonienne.

Cette intégration de l'oralité dans l'écriture et la littérature kanak induit un renouvellement de la littéracie – c'est-à-dire de la culture de l'écrit, ou selon la définition de Jean-Pierre Jaffré, de

« l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production [et qui] met un ensemble de compétences de base, linguistiques et graphiques, au service de pratiques, qu'elles soient techniques, cognitives, sociales ou culturelles » (2004 : 31). Fixant l'oralité kanak et les langues – le français compris, la littérature permet l'accès et la compréhension de codes culturels spécifiques au-delà de la simple population kanak. Elle fait naître une forme nouvelle de littéracie spécifiquement kanak mais plus généralement calédonienne. On peut imaginer que ce renouvellement de la littéracie en Nouvelle-Calédonie est à la fois un signe et un moteur de transformation de la société. Elle traduit en effet l'affirmation culturelle kanak et l'effort politique interculturel.

Pourtant, la culture de l'écrit, malgré l'assouplissement que nous venons d'évoquer, a la peau dure. On observe que la littérature calédonienne – malgré la liberté qui sous-tend tout acte de création – a bien du mal à s'affranchir des normes imposées par la littéracie produite de et par la colonisation.

### **Résistance du modèle littéracique français dans le contexte postcolonial**

Autre exemple, parmi d'autres, de paradoxe : dans *Le Pays du non-dit* Louis-José Barbançon, qui pourtant revendique son appartenance à une culture de la Parole, affirme « tant qu'on n'a pas écrit, on n'existe pas » (1993 : 5). Le constat est d'autant plus terrible qu'il indique l'importance de la littéracie dans la Nouvelle-Calédonie postcoloniale. Sentiment de l'écrivain ou état de fait ? La question se pose mais la France coloniale ne semblait pas attendre que la Nouvelle-Calédonie – ni aucune autre de ses colonies – ne se manifeste par l'écriture ou quelque autre forme de culture que ce soit.

La reconnaissance officielle de la culture kanak lors des accords de Matignon et sa réaffirmation lors de l'accord de Nouméa constitue une prise de conscience de sa négation et l'acceptation par l'ancien colonisateur de l'existence mais aussi, et surtout, de la valeur d'autres modèles culturels.

Toutefois, au vu de ce dernier exemple, il est possible de formuler différentes interrogations : le non-dit est-il totalement passé sous silence sinon écrit et non-verbalisé (non-oralisé) ? La Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui « terre de parole » selon les mots de la devise, adoptée par le Congrès calédonien en 2010 comme l'un des signes identitaires du pays<sup>7</sup>, ne serait-elle pas aussi connue sous la dénomination antithétique de « Pays du non-dit » ?

---

<sup>7</sup> La devise « terre de parole, terre de partage » fait partie des cinq signes identitaires prévus par l'accord de Nouméa. Trois d'entre eux ont jusqu'à présent été approuvés par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie : la devise, l'hymne « Soyons unis, devenons frères » et le graphisme des billets de banque. L'auteur de la devise est l'universitaire Jean-Brice Herrenschmidt.

La prise en considération de l'ensemble des populations en présence, qui correspond nécessairement à un long processus temporel et politique, permettra de faire évoluer positivement cette situation. Toutefois, on remarque une certaine difficulté des écrivains calédoniens à se débarrasser des anciens modèles imposés. Ils ne semblent pas pouvoir en effet se libérer des canons et archétypes littéraires français comme ont pu le faire, entre autres, les écrivains martiniquais tels que Glissant et Chamoiseau ou même Chantal T. Spitz à Tahiti dans leurs œuvres (avec entre autres d'importantes créations lexicales, l'abandon de la ponctuation, etc.). Ainsi, les écrits littéraires calédoniens contemporains – et notamment les romans et nouvelles de Nicolas Kurtovitch, Frédéric Ohlen, Claudine Jacques, ou encore de Jean Vanmaï – préservent, pour la plupart, une forme de respect des codes linguistiques du français académique (structure syntaxique, ponctuation, etc.) acquis – alors que la colonisation œuvrait à les en éloigner – et témoignent d'une nécessité permanente de légitimation sociale. La création littéraire, par la maîtrise du français écrit qu'elle suppose, devient alors un outil permettant de faire fi de tous les complexes calédoniens : le passé pénitentiaire comme les origines sociales modestes, le statut d'engagés ou de colonisés.

## Conclusion

L'annexion et la colonisation d'un territoire s'accompagnent de violences : celles faites aux populations colonisées d'abord par la déterritorialisation qu'entraîne l'appropriation de l'espace, par la négation de la culture, etc. Toutefois, les populations coloniales se trouvent elles aussi, parfois, victimes de ces violences, n'ayant pas forcément souhaité ni appréhendé la difficulté de la situation. L'histoire de la Nouvelle-Calédonie est, de ce point de vue, particulièrement significative dans la mesure où une large part des populations qui la constituent au XIX<sup>e</sup> siècle se trouve paradoxalement éloignée par la force de sa culture d'origine. Toutes chercheront un refuge dans l'écriture qui devient une réponse littéracique au phénomène colonial. Catharsis, renversement de l'outil de domination ou revanche des catégories sociales écartées de l'écrit, la littérature constitue bien souvent un outil de légitimation, d'affirmation identitaire dont la nécessité semble imposée par le développement de la colonie calédonienne.

Outils de domination ou de remise en cause de l'ordre colonial, l'écriture et la littérature constituent, de fait mais parmi d'autres, des moyens d'observer l'évolution des problématiques sociales et identitaires calédoniennes. L'histoire littéraire permet ainsi de mieux comprendre l'attachement des écrivains contemporains à l'écrit mais aussi à une forme de « classicisme » formelle et générique de leurs œuvres.

La nouvelle génération d'auteurs pourra-t-elle se défaire de cet héritage ? Les écrivains, slameurs, poètes, chanteurs, aux confluences de cultures océaniques, urbaines, mondialisées, au cœur des problématiques sur la communication, les langues et l'écrit, sauront-ils, mieux que leurs aînés, rompre avec ces modèles et s'octroyer une plus grande liberté créatrice ?

## Bibliographie

- Anova Apollinaire, *Calédonie d'hier, Calédonie d'aujourd'hui, Calédonie de demain*, éd. Expressions-Mairie de Moindou, Nouméa, 2005.
- Aramiou Sylvain et Euritein Jean (dir.), *Pèci I Bwêyouu Èrijiyi, cahiers de Bouesou Eurijisi (1918-1921)*, éd. FELP/ ADCK, coll. Langue Vernaculaire, Houaïlou, 2003.
- Barbançon Louis-José, *Le Pays du non-dit, regards sur la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, publié à compte d'auteur, 1993.

- Baudoux Georges, « Jean M'Baraï , pêcheurs de tripangs », in *Légendes canaques, ils avaient vu des hommes blancs*, t. 2, Nouvelles Éditions Latines, Paris, [1920] 1989.
- Blanchard Pascal, Bancel Nicolas, Lemaire Sandrine (dir.), *La Fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial*, éd. La Découverte, Paris, 2005.
- Buisson Virginie, *Lettres retenues, correspondances censurées des déportés de la Commune en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Le Cherche Midi éditeur, 2001.
- Courtis Christine, *Après 1878 : les souvenirs du capitaine Kanappe*, Nouméa, publication de la SEHNC n°35, 1984.
- Doelrasad Julia, *La Littérature kanak francophone entre revendication d'identité culturelle et interculturalité*, thèse de doctorat s. dir. Pr. Colette Camelin, Université de Poitiers, 2006.
- Goody Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, Paris, éd. La Dispute, 2007.
- Gorodé Déwé, *Sous les cendres des conques*, ÉDIPOP, Nouméa, 1985.
- Gorodé Déwé, *Utê Mûrûnû, petite fleur de cocotier*, Nouméa, éd. Grain de Sable/Édipop, 1994.
- Gorodé Déwé, *Tâdo tâdo wée ou "No more baby"*, Papeete, éd. Au vent des îles, 2012.
- Gorodey Waïa, *Souvenirs d'un Néo-Calédonien ami de Maurice Leenhardt*, tapuscrit, 1976, (Archives de la Nouvelle-Calédonie, fonds Maurice Leenhardt, cote 12 J 11-13).
- Hébert Manon et Lépine Martin, « Analyse et synthèse des principales définitions de la notion de littératie en francophonie » in *Lettrure* n°2, Association belge pour la lecture-section francophone (ABLF), 2012.
- Jaffré Jean-Pierre « La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept », in Christine Barréde Miniac, Catherine Brissaud & Marielle Rispaïl, *La Littéracie. Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Garenne Albert, *Idylle canaque, passions et drames coloniaux*, Maurice D'Hartoy Éditeur, Paris, 1932.
- Garenne Albert, *À Nouméa, l'amour qui mène au bagne*, Les Éditions du Caillou, coll. Le Bagne calédonien, Nouméa, [1933] 1979.
- Millet Michel, *1878, Carnets de campagne en Nouvelle-Calédonie*, éd. Anacharsis, Toulouse 2004.
- Naepfels Michel et Salomon Christine (dir.), *Terrains et destins de Maurice Leenhardt*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, coll. Cahiers de l'Homme, Paris, 2007.
- Nervat Marie et Jacques, *Céline Landrot, fille de Pouembout, roman calédonien*, SEHNC, Nouméa, [1904] 1987.
- Nothing Charles, *À l'ombre de Satan... à la Nouvelle*, Les Éditions du Caillou, coll. Le bagne calédonien, Nouméa, [1930] 1980.
- Salaün Marie, *L'École indigène, Nouvelle-Calédonie 1885-1945*, Presse universitaire de Rennes, coll. Histoire, Rennes, 2005.
- Soula Virginie, *Histoire littéraire de la Nouvelle-Calédonie 1853-2005*, éd. Karthala, Paris, 2013.
- Vanmaï Jean, *Chân Dàng, les Tonkinois de Nouvelle-Calédonie au temps colonial*, SEHNC, Nouméa, 1980.